

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 05259 Numéro SIREN : 498 018 233 Nom ou dénomination : 5ASEC GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2021 sous le numéro de dépôt 101068



20211010682020

DATE DEPOT : 16/09/2021

N° DE DEPOT : 101068

N° GESTION : 2019B05259

N° SIREN : 498018233

DENOMINATION : 5ASEC GROUP

ADRESSE : 20 rue du Sentier 75002 Paris

MILLESIME : 2020

5àSec GROUP
Société par Actions Simplifiée
Au Capital 16.916.759,19 Euros
Siège social : 8, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 498 018 233

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

Bilan Actif	31/12/2017/2020 au 31/12/2020			2019/2020
	2017	2020	2020	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	199 676	174 650	25 026	25 026
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	45 133 166	44 940 609	192 557	192 557
Autres immobilisations incorporelles	120 074		120 074	120 074
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 479	10 892	(4 413)	(4 413)
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	81 167 647	48 931 781	32 235 866	22 032 681
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF	126 827 092	94 657 931	25 697 110	22 865 016
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	21 600		21 600	304 537
Comptes courants	4 947 453	4 920 456	26 997	208 527
Autres	236 781		236 781	325 910
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres Titres				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	53 354		53 354	70 244
<i>Charges constatées d'avance</i>				
TOTAL ACTIF	57 294 680	49 570 456	146 733	300 218
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	184 121 772	144 228 387	13 007 343	23 165 234

Bilan Passif

Bilan passif	31/12/2020	31/12/2019
31/12/2020	31/12/2019	
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé : 16916759.19	16 916 759	6 689
Prime d'émission, de fusion, d'apport	2 944	16 913 014
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	625	625
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées	3 169 146	5 656 312
- Autres réserves		
Report à nouveau	(3 249 945)	(2 487 166)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 784 364	(51 611 238)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	137 922	104 541
TOTAL (III)	25 701 315	11 172 223
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (IV)	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	681 049	1 879 129
Provisions pour charges		
TOTAL (V)	681 049	1 879 129
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37 241	37 109
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 648	128 837
Dettes fiscales et sociales	83 200	83 200
Comptes courants	5 092 114	51 667 066
Autres dettes	247 854	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (VI)	5 571 057	51 916 212
Ecart de conversion passif (IV)	885 922	897 027
TOTAL ACTIF ET PASSIF (VI + IV)	32 007 843	32 245 142

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Revenus	Charges	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				18 000
Production vendue de services				
Charges d'exploitation				18 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				93 067
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges			29 184	
Autres produits				
TOTAL (I)			29 184	111 067
Charges d'exploitation				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			21 163	(10 133)
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
TOTAL (II)			21 163	(10 133)
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			8 021	121 200
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 149 783	1 087 193
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			1 149 783	1 087 193
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 832 526	3 645 395
Différences négatives de change			32	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			3 832 558	3 645 395
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(2 682 775)	(2 558 202)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + V - VI)			(2 674 754)	(2 437 002)

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 270 389	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	29 056 988	
TOTAL (VII)	31 327 377	
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 276 041	
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	14 592 218	49 174 235
TOTAL (VIII)	19 868 259	49 174 235
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	11 459 118	(49 174 235)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (VII + IX + X)	32 386 495	1 028 160
TOTAL DES CHARGES (VIII + IX + X)	23 921 981	22 500 498
BENEFICE ORIGINAIRE (avant imputation des charges)	8 464 514	(21 472 338)

Annexes

Annexe au bilan et compte de résultat

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 32742111.8 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 8784364.19 euros.

Les comptes annuels de la Société « 5àsec Group » ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation à la suite de l'adoption le 15 décembre 2020 par le Tribunal de Commerce de Paris du plan de sauvegarde par continuation de la Société, tel que décrit en note ci-après Faits caractéristiques.

▪ Activité

5àSec Group, détenue à 100% et présidée par Financière Hygie, exerce exclusivement une activité de holding. A ce titre, elle détient les titres de participations dans les filiales du groupe 5àSec et réalise des avances en compte-courant. La société ne réalise donc pas de chiffre d'affaires, à l'exception de certaines refacturations de frais.

Jusqu'au 31 décembre 2020, au titre de son activité de holding intermédiaire, la société 5àSec Group détient les filiales du groupe 5àSec en France et à l'étranger, lesquelles sont :

- 5àSec RIF ;
- GSBC ;
- Teintureries Le Tourneur ;
- Newpresspro ;
- Soyez BCBG ;
- Baechler Teinturiers ;
- DCI ;
- 5àSec Luxembourg ;
- 5àSec Latam ;
- 5àSec Espagne ; et
- 5àSec Portugal.

La société n'emploie aucun salarié.

Faits caractéristiques de l'exercice

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Le plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers : (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ; (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ; et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, le Groupe devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue la crise de la Covid-19.

Impact de la crise sanitaire Covid -19

En raison de la crise sanitaire, tous les magasins en propre et franchisés ont dû fermer à partir du 16 mars 2020. La majorité des salariés français a été placée en chômage partiel à compter de cette date.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière initialement envisagée est devenue caduque, avant même d'avoir été formalisée.

Si notre actionnaire et l'investisseur principaux croyaient tous les deux à la possibilité d'un redressement du groupe, la crise sanitaire a rendu, selon eux, un redressement in bonis impossible de par son coût. Le projet de réinvestissement a donc été adapté pour une mise en œuvre dans le cadre de procédures collectives, comprenant, dès lors, une renégociation des passifs d'exploitation.

Un accord est ainsi intervenu entre l'actionnaire et l'investisseur, dans le cadre duquel :

- L'actionnaire acceptait de céder sa participation à l'investisseur qui devenait donc le nouvel actionnaire de contrôle du groupe 5àSec ;
- Notre nouvel actionnaire accompagnait donc lui-même, en cette nouvelle qualité, les procédures collectives appelées à être ouvertes ;
- Notre nouvel actionnaire enfin, prévoyait un investissement pouvant atteindre 11 M€, pour accompagner un plan de redressement, sous réserve que ce plan puisse être élaboré et mis en œuvre à des conditions satisfaisantes.

C'est dans ce contexte que les sociétés suivantes du groupe 5àSec ont dû déclarer leur état de cessation des paiements :

- Financière Hygie
- 5àSec RIF ;
- 5àSec France ;
- SOYEZBOCBG ;
- Newpresspro ;
- Confluence ;
- Press 38 ;
- Lyon Part Dieu Pressing.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Quant aux sociétés 5àSec Group et Teinturerie Letourneur, in bonis, elles ont sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

En outre, il convient de préciser qu'un sursis concordataire (procédure collective de droit suisse) a été ouvert au bénéfice de Baechler Teintureries, société détenue à 100% par 5àSec Group. Cette procédure a pour objet de placer l'entreprise sous la protection du Tribunal de commerce de Genève, et de geler l'intégralité des dettes contractées jusqu'au 28 mai 2020. L'objectif de la procédure est similaire à celui de la procédure française, à savoir proposer un plan de continuation de l'activité accompagné d'un plan d'apurement du passif.

Modalités du plan de continuation par redressement

Le Groupe prévoit d'atteindre en 2024 son chiffre d'affaires cible (environ 45 M€ sur le périmètre en procédure et près de 90 M€ consolidé) et son EBITDA cible (environ 3 M€ sur le périmètre en procédure et 7 à 8 M€ en consolidé). C'est donc sur cette base, et en tenant compte des conditions posées par l'actionnaire pour apporter les 11M€ nécessaires au financement du plan (périmètre France et Suisse), que la direction du Groupe a raisonné pour bâtir les propositions d'apurement du passif :

▪ Plan de redressement opérationnel

Chaque société du groupe 5àSec faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a présenté un plan de redressement ou de sauvegarde, lequel s'inscrira dans une logique et une cohérence globale au niveau du groupe.

En effet, face à un marché structurellement en baisse du fait de la conjoncture économique et des nouvelles habitudes de travail et de consommation (habillement casual, télétravail, etc.), impactant aussi bien les volumes que les marges, le groupe doit trouver de nouveaux relais de croissance, tout en améliorant son efficacité opérationnelle, ce qui nécessitera des investissements significatifs.

Pour ce faire, le groupe 5àSec a développé un plan industriel basé sur les 6 grands axes stratégiques suivants :

- Le modèle opérationnel doit être centralisé, industrialisé et mutualisé ;
- Le réseau de magasins doit être rationalisé, harmonisé et amélioré, notamment avec le concept de « love cost ». Ainsi, dans environ 120 magasins, le groupe va investir dans la formation des managers pour améliorer l'expérience client. De plus, la fermeture des magasins non rentables devra être envisagée ;

- L'offre de service doit se renouveler avec la mise en place de la marque SàSec Services. Cette marque devrait proposer une offre de (i) livraison à domicile, (ii) d'enlèvement à domicile de textiles d'ameublement (nettoyage de tapis ou de canapés) et (iii) des boxes en entreprise ;
- Le métier doit être revalorisé (conditions de travail, plan de formation, etc.) ;
- Le modèle de Master franchisé doit être revu pour le tendre vers un modèle dit « capex light ». A ce titre, l'objectif est de réduire les coûts d'entrée pour les nouveaux franchisés en proposant l'utilisation de machines de lavages dont le coût d'acquisition est réduit ou la possibilité de bénéficier d'une solution de leasing avantageuse (négociée au niveau du groupe) ;
- La mise en place d'une plateforme omnicanale doit être accélérée.

L'atteinte de ces objectifs suppose la réalisation d'investissements importants :

- D'une part, le groupe doit faire face au remplacement de plusieurs de ses machines de nettoyage à sec (coût unitaire de 25 K€) et la remise à niveau du parc de magasins (rénovation et fermeture) ;
- Des investissements importants dans l'IT. En effet, aucune solution de logiciel métier clé en main n'existe, ce qui contraint la société à développer ses propres solutions.

• Réduction du passif

Enfin, le plan de redressement de SàSec ne pourra être mené à bien qu'à la condition d'une réduction drastique du passif du Groupe, qui, à la date d'ouverture des procédures, était estimé à 157 M€ (dont 72 M€ de passif tiers), soit un niveau incompatible avec la rentabilité de l'activité pouvant être raisonnablement attendue. Pour restaurer une structure de bilan viable, il a donc été estimé que le niveau de passif consolidé sur le périmètre en procédure ne devrait pas excéder environ 20 M€. Le solde, par conséquent, doit être abandonné ou annulé.

▪ Plan d'apurement du passif au niveau consolidé

Sur la base de prévisions d'activité et de trésorerie, les propositions d'apurement du passif suivantes ont été élaborées par le management :

○ Créances super privilégiées

Les créances super privilégiées ont été payées à hauteur de 10% avant l'audience, le solde sera honoré sur 12 mois.

○ Dettes fournisseurs

Les projets de plan de redressement/sauvegarde prévoient d'apurer le passif fournisseur de chaque structure concernée de la façon suivante :

- Les créances inférieures ou égales à 500€ seront payées intégralement, conformément à la Loi, dans le mois du jugement arrêtant le plan.

- Les fournisseurs faisant partie du comité des principaux fournisseurs se sont vu proposer un règlement comptant de 15% de leurs créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, le solde étant abandonné.

- Les autres fournisseurs (hors comité) se sont vu proposer deux options :

-Option courte : paiement de 15% des créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte ;

-Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

Il convient de préciser ici que parallèlement à la circularisation des propositions d'apurement du passif, le nouvel actionnaire s'est rapproché d'un certain nombre de fournisseurs, jugés stratégiques, pour leur proposer de leur racheter leurs créances, à des conditions qu'ils négocieront de façon bilatérale. Conformément à la Loi, les créances ainsi rachetées et détenues par l'actionnaire, ont été traitées au sein du comité des établissements de crédit et assimilés.

o Dettes fiscales et sociales

La CCSF a été saisie d'une demande visant à régler 15% des créances rémissibles dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte et en cas de refus, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise (Option longue, telle qu'indiquée ci-dessus).

En ce qui concerne la dette de TVA, qui ne peut faire l'objet d'aucune remise, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise.

o Dettes envers les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés

Les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés se sont vu proposer le traitement suivant :

- Un paiement comptant de 5% des créances admises dans le mois du jugement arrêtant le plan, contre abandon du solde.

- S'agissant des créances portées par l'actionnaire et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.

Les prévisions de trésorerie, prenant en compte l'apurement du passif ci-dessus et les apports de new money, font état de soldes positifs dès 2021, ceux-ci atteignant 11,6 M€ en 2027.

▪ Apport de new money

Pour mener à bien le plan de redressement, un besoin de new money a été estimé par cabinet d'expertise indépendant à hauteur de 10,9 M€ au niveau du groupe.

Le nouvel actionnaire s'est engagé à procéder à un apport de 11 M€ (en ce compris le rachat des créances des fournisseurs stratégiques), sous réserve de l'adoption du plan.

Cet apport doit être fait notamment par la souscription :

- d'une augmentation de capital de Financière Hygie ; et
- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

▪ **Simplification juridique de l'organigramme**

En vue de simplifier l'organigramme juridique du groupe, le groupe s'est engagé à procéder :

- dans un premier temps à l'absorption, par Newpresspro, par voie de fusion, des sociétés Part-Dieu Pressing, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing ;
- puis dans un second temps, à l'absorption, par SàSec RIF, par voie de fusion, des sociétés Teintureries Letourneur, Soyez BCBG, GSBC et Newpresspro.

A l'exception de l'absorption de la société Part-dieu Pressing reportée en juin 2021, l'ensemble de ces opérations ont été réalisées le 31 décembre 2020.

La Société et ses filiales ont présenté le 23 novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris. Ce plan a été adopté pour l'ensemble des sociétés françaises le 15 décembre 2020.

A compter de cette date, les opérations de recapitalisation décidées en novembre 2020 ont été définitivement réalisées et les abandons de créances entre les sociétés intégrées du périmètre Sàsec ont été comptabilisés.

▪ **Opérations de recapitalisation opérées en 2020**

- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de Financière Hygie par incorporation des créances (Obligations BP, Dette Unirate en ce inclus les intérêts courus et capitalisés) par l'actionnaire pour un montant global de 61 921 k€, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la filiale Sasec Group par incorporation des créances par Financière Hygie pour un montant global de 48 361 k€, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues. A l'issue des opérations les capitaux propres de la Société sont à nouveau supérieurs à la moitié du capital social.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française Sàsec RIF par incorporation des créances par son associé unique Sasec Group pour un montant global de 14 389 k€, suivie d'une réduction de capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française Press 38 par incorporation des créances par son associé unique Newpresspro pour un montant global de 684 k€.

A noter également la recapitalisation des filiales de la péninsule ibérique

- Le 28 décembre 2020, recapitalisation de Sasec España par incorporation des créances à l'égard de son associé unique Sasec Group pour un montant global de 1 501 k€, suivie d'une seconde incorporation de créance en mars 2021 de 200 k€, compensée par les pertes cumulées.
- Le 31 décembre 2020, recapitalisation de Saseco Portugal par incorporation des créances à l'égard de son associé unique Sasec Group pour un montant global de 913 k€ compensée par les pertes cumulées.

A ces opérations de recapitalisation, doivent également signalées des opérations de financement consenties par l'actionnaire :

▪ **Financement**

La société mère Financière Hygie a émis un emprunt obligataire convertible OCA1 auprès de l'actionnaire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant maximal : 5 300 000 euros
- Nombre d'OC émises : émission en une ou plusieurs tranches pour un nombre maximal de 5 300 000 obligations convertibles en action ordinaire d'un euro chacune
- Durée : 7 ans.
- Taux d'intérêt : 15%. Les intérêts seront capitalisés annuellement et les intérêts courus et capitalisés sont payables intégralement en cas de conversion ou de remboursement (anticipé ou non).

En date du 24 novembre 2020, Financière Hygie a procédé à l'émission d'une première tranche de 1 500 k€. .

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

▪ Activité

Sur le début de l'année 2021, l'activité reste toujours très perturbée, en particulier en France avec la fermeture des centres commerciaux >20 000m² à compter du 31 janvier et ceux >10 000m² à compter du 5 mars. Le mois de mai a amorcé une reprise timide mais progressive de l'activité partout en Europe avec l'assouplissement des règles de couvre-feu, la réouverture des centres commerciaux et de l'activité B2B (transport aérien, restauration...). Le télétravail devrait néanmoins perdurer dans la majorité des pays Corporate.

▪ Financement :

Afin de respecter ses engagements d'apport en New Money dans le cadre du plan de redressement/sauvegarde par continuation des filiales françaises, l'actionnaire a procédé à l'émission de nouvelles actions ordinaires et d'obligations convertibles.

Face à la 3^{ème} vague de COVID, l'actionnaire a porté l'enveloppe globale maximale de 11 M€ à 14 m€. Ainsi, le 06 janvier, 19 février, 25 mars et 26 avril 2021, la société mère Financière Hygie a émis au total :

- 4 650 203 actions ordinaires d'un montant nominal de 1 €
- 7 829 797 obligations convertibles en actions d'un montant nominal de 1 € dont les caractéristiques sont identiques à l'émission intervenue le 24 novembre 2020.

Les apports en New Money de l'actionnaire peuvent donc se résumer de la manière suivante :

Montant en euros	Montant total	Actions ordinaires	Obligations Convertibles OCA1	Obligations Convertibles OCA2
24-nov-20	1 500 000		1 500 000	
06-janv-21	3 600 000	2 040 000	1 560 000	
19-févr-21	4 000 000	1 827 864	2 172 136	
25-mars-21	2 400 000	390 339	67 864	1 941 797
26-avr-21	980 000	392 000		588 000
	12 480 000	4 650 203	5 300 000	2 529 797

▪ Exécution du plan de redressement par continuation des filiales françaises

Le 23 février 2021, date d'exécution du plan, les filiales françaises ont payé les dividendes des créanciers suivants :

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement.

- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date (1 388 K€ versé).

D'un point comptable, le fait générateur de l'apurement de passif à l'égard des tiers est la date d'exécution du plan. En conséquence, au 31 décembre 2020, les dettes à l'égard des créanciers tiers figurent toujours au passif de la Société pour un montant global de 4 957 K€ (TTC).

Il convient de préciser qu'à la suite des règlements réalisés par les commissaires à l'exécution plan, il n'existe plus aucune créance à rembourser dans le cadre du plan.

A ces dettes s'ajoutent celles de 4 401 K€ en compte courant de notre actionnaire sur Sasec Group et 957 K€ TTC de dettes rachetées également par notre actionnaire auprès de fournisseurs jugés stratégiques pour les filiales françaises. L'abandon de la totalité des créances détenues par notre actionnaire sera également comptabilisé en février 2021.

A l'issue de ces opérations, le plan de sauvegarde de la Société est intégralement exécuté dans la mesure où l'ensemble de ses dispositions a été respecté et qu'il n'existe plus aucun passif à rembourser.

• Opérations de restructuration juridique :

L'absorption de la société Part Dieu par Sasec RIF, par voie de fusion, est intervenue le 22 juin 2021.

• Sortie du sursis concordataire de la filiale suisse Baechler Teintureries

La sortie du sursis concordataire est prévue pour la mi-juillet avec paiement immédiat d'un dividende de 2 042 K CHF auquel s'ajoute une réserve de 256 K CHF pour les éventuels créanciers retardataires.

• Acquisitions et cessions :

En date du 15 février 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale Sasec RIF a acquis l'intégralité des parts de la SAS Sopress auprès de la société Presspro. La société Sopress exploite deux pressings dans le centre de Lyon.

En date du 18 juin 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale Sasec Latam, a cédé l'intégralité des parts détenues dans BRB Argentina SA et Dilexia SA. Avec cette cession, le Groupe n'a plus d'activité en propre en Argentine.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général et aux Principes Comptables généralement admis.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : l'entreprise a retenu les durées réelles d'utilisation telles qu'elles sont prévues au niveau du groupe pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| ▪ Matériel et outillage | sans objet |
| ▪ Agencements, aménagements et installations | sans objet |
| ▪ Matériel de transport | sans objet |
| ▪ Matériel de bureau et informatique | de 3 à 5 ans |
| ▪ Mobilier | sans objet |

Les immobilisations incorporelles sont composées de frais de développement et de fonds commercial.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors que les projets remplissent l'ensemble des critères prévus à l'article 311-3.2 du PCG. Les montants immobilisés à ce jour correspondent à des développements sur notre logiciel de consolidation et reporting.

Le fonds commercial est constitué d'un mali de confusion suite à la dissolution de la société 5àsec BV et de la transmission de son patrimoine à 5àSec Group, pour 41 160 771 euros. Cette transmission est à l'origine de la société. Ce mali inclut également des frais de constitution pour 2 399 584 euros.

Les difficultés rencontrées par les filiales lors des exercices précédents avaient conduit à la comptabilisation d'une dépréciation de cet actif incorporel de 43 111 621 euros, complétée au cours de l'exercice précédent à hauteur de 1 828 988 euros.

II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ainsi que par les frais accessoires d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour le groupe, celle-ci tient compte de la quote-part de la situation nette détenue, de la valeur de marché et des perspectives de rentabilité.

La méthode la plus appropriée pour approcher la valeur d'utilité étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimés à partir du Business Plan 2020-2029 établi par la direction du Groupe et validé par l'Actionnaire en juin 2020. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Au cours de l'exercice précédent, Sasec Group a procédé à la dépréciation des comptes courants et des titres de ses filiales pour un montant global de (45 399 356 euros) constatée en résultat exceptionnel. Au 31 décembre 2020, la Société a procédé à un test de valeur sur la valorisation de ses participations. Compte tenu du soutien de l'actionnaire, de la sortie des filiales françaises des procédures collectives et des perspectives de rentabilité, la dépréciation a été ajustée (cf. Faits marquants de l'exercice et Evénements postérieurs à la clôture).

III. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est appréciée au cas par cas. Aucune méthode de dépréciation statistique n'est appliquée.

Compte tenu du plan d'apurement du passif, il est prévu, pour les créances portées par l'actionnaire ou les autres membres du Groupe, un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues (cf. Faits marquants de l'exercice et Evénements postérieurs à la clôture).

Aussi, à la clôture de l'exercice précédent, les comptes courants portés par Sasec Group à l'égard de ses filiales françaises et suisses ont été intégralement dépréciés pour un montant global de (20 130 152 €). Au cours de l'exercice, ces comptes courants ont été incorporés ou abandonnés dans le cadre de l'exécution du plan de continuation des filiales françaises et les dépréciations correspondantes ont été reprises.

IV. CHANGEMENT DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

V. PROVISIONS

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

Au cours de l'exercice précédent, la société a ainsi procédé à la comptabilisation de provisions pour situation nette négative de certaines de ses filiales pour un montant global de 1 879 129 euros, constaté en exceptionnel. En 2020, compte tenu des opérations de recapitalisation opérées dans le cadre de l'exécution du plan de continuation des filiales françaises, une partie de ces provisions a été reprise.

VI. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES ET JUGEMENTS DE LA DIRECTION

La Société procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

Une évolution divergente des estimations et hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Etat des immobilisations

Comptes	Valeur brute au début de l'exercice	Immobilisations	
		Revalorisation des immobilisations corporelles	Revalorisation des immobilisations financières
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	199 676		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 253 240		
TOTAL	45 452 916		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencés, et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencés, et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	6 479		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	6 479		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	64 364 837		16 802 810
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	64 364 837		16 802 810
TOTAL GÉNÉRAL	109 817 753		16 802 810

L'augmentation de la valeur brute des immobilisations financières est à rapprocher des opérations de recapitalisation des filiales de 5àsec Group (cf. Faits marquants de la période).

Catégorie	Immobilisations		Valeur nette évaluation postérieure	Autres immobilisations financières
	Financières	Corporelles		
Frais d'établissement et de développement			199 676	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			45 253 240	
TOTAL			45 452 916	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencets. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencets. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			6 479	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			6 479	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			81 167 647	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			81 167 647	
TOTAL GÉNÉRAL			127 626 042	

Etat des amortissements

ETAT DES MOUVEMENTS DE L'AMORTISSEMENT				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant autocumulé à l'exercice	Amortissements à l'exercice	Amortissements cumulés	Montant autocumulé à l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement	174 650			174 650
Autres postes d'immo. incorp.				
TOTAL	174 650			174 650
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencis. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	10 892			10 892
Emballages récup. et divers				
TOTAL	10 892			10 892
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	185 542			185 542

Code	Montants en millions d'euros						
	Immobilisations incorporelles			Immobilisations corporelles			Immobilisations financières
Immobilisations incorporelles	Coût net	Amortissements	Plus-values	Coût net	Amortissements	Plus-values	Coût net
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencés. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VOTÉ							
TOTAL GÉNÉRAL							

Montants en millions d'euros				
Montant brut	Amortissements	Plus-values	Moins-values	Montant net
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation de provisions déterminées	Diminution de provisions déterminées	Reclassement	Montant au 31/12/2020
Réglamentées					
Amortissements dérogatoires	104 541	33 381			137 922
Autres provisions réglementées					
TOTAL	104 541	33 381			137 922
Risques et charges					
Autres provisions pour risques et charges	1 879 129	128 181	1 326 261		681 049
TOTAL	1 879 129	128 181	1 326 261		681 049

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation de provisions déterminées	Diminution de provisions déterminées	Reclassement	Montant au 31/12/2020
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles	44 940 609				44 940 609
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	42 332 156	14 424 323	9 148 115	1 323 417	48 931 781
Autres provisions pour dépréciation	24 820 152	6 333	18 582 612	-1 323 417	4 920 456
TOTAL	112 092 917	14 430 656	17 730 727		98 792 846
TOTAL GENERAL	112 092 917	14 430 656	17 730 727		98 792 846
Dont dotations et reprises : - d'exploitation					
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		14 592 218	29 056 988		
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

Charges (en)	Montant libre	Montant de l'actif	
		Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	21 600	21 600	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	800	800	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 939	34 939	
Impôts sur les bénéfices	92 298	92 298	
Taxe sur la valeur ajoutée	62 236	62 236	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	17 114	17 114	
Groupe et associés (2)	4 947 453	4 947 453	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	29 395	29 395	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	5 205 935	5 205 935	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Détails (1)	Montant Brut	Dette à l'origine du passif	
		Échéances à moins d'un an	Échéances au-delà d'un an
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires (1)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			
- à 1 an max. à l'origine	37 241	37 241	
- à plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)			
Fournisseurs et comptes rattachés	118 648	118 648	
Personnel et comptes rattachés	18	18	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	83 182	83 182	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés (2)	5 092 114	5 092 114	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	247 854	247 854	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	5 790 057	5 790 057	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			

A la suite de l'exécution du plan de sauvegarde par continuation en 2021, la société a apuré l'ensemble du passif dans le cadre des procédures collectives (cf Faits marquants de la période et événements postérieurs à l'exercice)

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LE BILAN	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 137	17 641
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	20 137	17 641

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LE BILAN	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2019
408100 Fournisseurs Factures non parvenues	20 137	17 641
TOTAL	20 137	17 641

Composition du capital social

POSTES CONCERNÉS	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	6 689	1	6 689
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	6 689	2 529,04	16 916 759

Mouvements sur capitaux propres

	Montant au 01/01/2020	Variation	Montant au 31/12/2020
Capital Social	6 689	16 910 070	16 916 759
Prime d'émission, de fusion, d'apport	16 913 014	(16 910 070)	2 944
Réserve légale	625		625
Autres réserves	5 656 312	(2 487 166)	3 169 146
Report A nouveau	(2 487 166)	(762 779)	(3 249 945)
Perte de la période N-1	(51 611 238)	51 611 238	
Perte de la période			8 784 364
TOTAL	(31 521 764)	48 361 293	25 623 893

Etape n° 1 : AUGMENTATION DE CAPITAL DE SASEC GROUP PAR INCORPORATION DE LA PRIME D'ÉMISSION

- Le 28 septembre 2020, Sàsec Group a procédé à une augmentation de capital par voie d'incorporation de la prime d'émission d'un montant total de 16.910.070,08 €. Cette augmentation de capital Sàsec Group a été réalisée par voie d'augmentation de la valeur nominale des AO Sàsec Group existantes.
- Le capital de Sàsec Group a ainsi été porté de 6.689,11 € à 16.916.759,19 €.
- Il est précisé que, préalablement à cette réduction de capital, le report à nouveau négatif de 2018 (d'un montant de 2.487.166,00 €) a été imputé sur les réserves de la société.

Etape n° 2 : TRAITEMENT DES CRÉANCES DE FINANCIÈRE HYGIE SUR SASEC GROUP

Augmentation de capital de Sàsec Group par voie d'incorporation au capital des créances financières de Financière Hygie suivie d'une réduction de capital

- Sàsec Group a procédé à une augmentation de capital d'un montant total de 48.361.292,70 €.
- Cette augmentation de capital a été libérée par voie de compensation avec les créances "financières" de Financière Hygie. Cette augmentation de capital Sàsec Group a été réalisée par voie d'augmentation de la valeur nominale des AO Sàsec Group existantes. Le capital de Sàsec Group a été ainsi porté de 16.916.759,19 € à 65.278.051,89 €.
- Immédiatement après cette augmentation de capital, Sàsec Group a procédé à une réduction de capital motivée par des pertes, d'un montant de 48.361.292,70 €, par voie de réduction de la valeur nominale des AO Sàsec Group (ce montant représentant 100% du montant de la créance incorporée au capital).
- Le capital de Sàsec Group a été ainsi réduit de 65.278.051,89 € à 16.916.759,19 €.

Analyse du résultat exceptionnel

Le profit exceptionnel d'un montant net de 11 459 k€ se décompose essentiellement :

- D'abandons de créances consentis et obtenus pour un montant net de -2 743 k€
- De dotations et reprises de dépréciations exceptionnelles sur titres, comptes courants et risques filiales pour un montant net +14 498 k€,
- D'un appel en garantie pour une filiale dans le cadre de l'exécution de son plan de redressement : -248 k€.
- Des dotations pour amortissements dérogatoires des frais d'acquisition des titres : -33 k€,

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	(2 682 775)	
Résultat exceptionnel (et participation)	11 459 218	
Résultat comptable	8 784 364	

La charge d'intégration fiscale a été calculée au taux de droit commun, soit 28%. La ventilation de l'impôt sur les bénéfices tient compte des réintégrations et des déductions fiscales opérées dans le résultat fiscal.

Financière Hygie est la société mère du groupe fiscal (article 223 A du CGI) composé à l'ouverture de 19 sociétés, détenues directement ou indirectement. La Société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Financière Hygie
SAS au capital de 17 710 747 euros
8 Rue du Sentier
75 002 Paris
RCS Paris 831 151 501

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice s'élèvent à 9 171 euros.

Tableau des filiales et participations

Société	Pays	Devise	Capital social	Réserves et report à nouveau (*)	Valeur brute des titres détenus	Dépréciation sur titres	Prêts et avances consentis	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
Saseo RIF	France	EUR	20 895 321	433 344	31 285 099	-19 837 147	0	15 837 519	-6 302 480
GSBC	France	EUR	10 000	-663 254	175 943	-175 943	93 729	499 962	589 620
Le Toumeur	France	EUR	903 474	5 262 541	7 853 343	0	0	6 959 533	-1 157 158
NEWPRESSPRO	France	EUR	1 406 001	-4 853 622	1 856 027	-992 264	0	242 514	4 298 122
SBCBG	France	EUR	5 555	-950 815	1 526 446	-1 504 768	0	207 945	672 070
Bacchiler Teinturiers	Suisse	CHF	500 000	-3 276 489	7 015 840	-5 756 744	4 099 238	17 677 139	-4 610 893
DCI	Suisse	CHF	200 000	4 263 282	9 055 144	-6 260 075	430 956	2 342 787	-6 562 159
Saseo Luxembourg	Luxembourg	EUR	630 720	8 107 307	3 728 138	-1 176 499	100 343	4 197 104	-655 293
Saseo Latam	France	EUR	302 548	-526 761	7 324 530	-7 224 530	229 901	0	-12 985
Saseo Espagne	Espagne	EUR	1 193 384	865 342	6 275 481	-4 285 081	0	3 219 165	-2 163 463
Saseo Portugal	Portugal	EUR	100 000	3 310 016	5 071 617	-1 718 730	0	2 759 263	-1 932 670

[*en ce inclus les primes liées au capital

L'ensemble des filiales est détenu à plus de 50 %.

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours de la période.

Engagements donnés et reçus

Engagements reçus

- Option d'achat

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d'une option d'achat des parts de 5àsecParticipacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020. Cette option est assortie d'une garantie d'un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l'option avec une garantie d'actif et de passif limitée à 10 % du prix.

Engagements donnés

- Garanties

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.

Engagements à l'égard des Banques prêteuses

Dans le cadre de la Convention de Crédits signée en date du 17 octobre 2017, le Groupe, via sa filiale 5àsec RIF, avait souscrit une ligne de Crédit Renouvelable (*Revolving Credit Facility*) destinée à financer ses besoins en fonds de roulement, d'un montant maximum de 5 000 K€. 5àsec Group était garant de sa filiale au titre de cette ligne.

Compte tenu des événements de l'exercice, cette garantie a été exercée partiellement dans le cadre de l'exécution du plan de redressement de la filiale 5àsec RIF.

5àSec GROUP
Société par Actions Simplifiée
Au Capital 16.916.759,19 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 498 018 233

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
PRISES DANS UN ACTE LE 30 AOÛT 2021**

L'an deux mille vingt et un et le trente Août, la société Financière Hygie, S.A.S. au capital de 22.360.950 Euros, dont le siège social est 20, Rue du Sentier, 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 831 151 501, associée unique, représentée par Monsieur Olivier BOCCARA son Président en exercice, a pris au siège social, les décisions ci-après.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, constate que l'affectation du résultat, de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, telle que résultant du procès-verbal de l'associé en date du 23 Juillet 2021 est erronée, la société ayant au 31 Décembre 2020 réalisé un bénéfice de 8.784.364 € et non un déficit de 1.128.997 € comme indiqué dans la deuxième décision du procès-verbal du 23 Juillet 2021.

Il décide de réparer l'erreur susvisée, et d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 s'élevant à 8.784.364 € en report à nouveau.

La présente affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 annule et remplace l'affectation décidée le 23 Juillet 2021.

DEUXIEME DECISION

L'associé confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'associé unique.

M. Olivier BOCCARA
Représentant la société
FINANCIERE HYGIE



5 A SEC GROUP

Société par actions simplifiée

8, rue du Sentier

PARIS 75002

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Jean LEBIT
18, rue du 8 mai 1945
95200 Sarcelles

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

5 A SEC GROUP

Société par actions simplifiée

8, rue du Sentier

PARIS 75002

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société 5 A SEC GROUP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5 A SEC GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la rubrique *Faits caractéristiques de l'exercice* de l'annexe des comptes annuels qui présente le contexte de l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire et les impacts sur les comptes 2020 du plan de continuation approuvé par le Tribunal de commerce le 15 décembre 2020.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des dépréciations sur les titres de participation comptabilisés à l'actif du bilan lorsque la valeur d'inventaire de ces titres est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, tel que décrit dans le paragraphe *Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement de la note Règles et méthodes comptables* de l'annexe des comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs et les tests de dépréciation effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

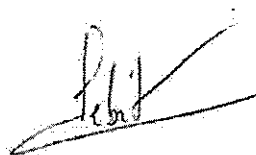
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Sarcelles et Paris-La Défense, le 22 juillet 2021

Les commissaires aux comptes

Jean LEBIT

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lebit', with a long horizontal stroke extending to the right.

Benoit Pimont

Benoit PIMONT

COMPTES ANNUELS

en euros

5ASEC GROUP

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Bilan au 31/12/2020

8, Rue du Sentier

75002 PARIS

SIRET : 49801823300060

NAF : 6420Z

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	199 676	174 650	25 026	25 026
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	45 133 166	44 940 609	192 557	192 557
Autres immobilisations incorporelles	120 074		120 074	120 074
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 479	10 892	(4 413)	(4 413)
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	81 167 647	48 931 781	32 235 866	22 032 681
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	126 627 042	94 057 931	32 569 110	22 365 926
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	21 600		21 600	304 537
Comptes courants	4 947 453	4 920 456	26 997	208 527
Autres	236 781		236 781	325 910
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres Titres				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	53 354		53 354	70 244
<i>Charges constatées d'avance</i>				
TOTAL (II)	5 259 189	4 920 456	338 733	909 218
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	131 886 231	98 978 388	32 907 843	23 275 144

Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
	An 31/12/2020	An 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social individuel dont versé :16916759.19	16 916 759	6 689
Prime d'émission, de fusion, d'apport	2 944	16 913 014
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	625	625
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées	3 169 146	5 656 312
- Autres réserves		
Report à nouveau	(3 249 945)	(2 487 166)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 784 364	(51 611 238)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	137 922	104 541
TOTAL (I)	25 761 815	(31 417 223)
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	681 049	1 879 129
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	5 371 049	1 879 129
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37 241	37 109
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 648	128 837
Dettes fiscales et sociales	83 200	83 200
Comptes courants	5 092 114	51 667 066
Autres dettes	247 854	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	5 579 057	51 916 212
Ecarts de conversion passif (IV)	885 922	897 027
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	32 907 843	23 275 144

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				18 000
Chiffre d'affaires Net				18 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				93 067
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges				
Autres produits			29 184	
TOTAL (I)			29 184	111 067
Charges d'exploitation				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			21 163	(10 133)
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
TOTAL (II)			21 163	(10 133)
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			8 021	121 200
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 149 783	1 087 193
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			1 149 783	1 087 193
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 832 526	3 645 395
Différences négatives de change			32	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			3 832 558	3 645 395
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(2 682 775)	(2 558 202)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I+II+IV+V-VI)			(2 674 754)	(2 437 003)

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 270 389	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	29 056 988	
TOTAL (VII)	31 327 377	
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	5 276 041	
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	14 592 218	49 174 235
TOTAL (VIII)	19 868 259	49 174 235
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	11 459 118	((49 174 235))
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	32 506 344	1 198 260
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	23 721 980	52 809 498
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	8 784 364	((51 611 238))

Annexes

Annexe au bilan et compte de résultat

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 32742111.8 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 8784364.19 euros.

Les comptes annuels de la Société « 5àsec Group » ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation à la suite de l'adoption le 15 décembre 2020 par le Tribunal de Commerce de Paris du plan de sauvegarde par continuation de la Société, tel que décrit en note ci-après Faits caractéristiques.

▪ Activité

5àSec Group, détenue à 100% et présidée par Financière Hygie, exerce exclusivement une activité de holding. A ce titre, elle détient les titres de participations dans les filiales du groupe 5àSec et réalise des avances en compte-courant. La société ne réalise donc pas de chiffre d'affaires, à l'exception de certaines refacturations de frais.

Jusqu'au 31 décembre 2020, au titre de son activité de holding intermédiaire, la société 5àSec Group détient les filiales du groupe 5àSec en France et à l'étranger, lesquelles sont :

- 5àSec RIF ;
- GSBC ;
- Teintureries Le Tourneur ;
- Newpresspro ;
- Soyez BCBG ;
- Baechler Teinturiers ;
- DCI ;
- 5àSec Luxembourg ;
- 5àSec Latam ;
- 5àSec Espagne ; et
- 5àSec Portugal.

La société n'emploie aucun salarié.

Faits caractéristiques de l'exercice

Le marché du pressing est impacté depuis une quinzaine d'années par (i) la forte baisse du costume-cravate dans le monde professionnel (dont les ventes ont été divisées par 2 en 10 ans), (ii) l'avènement des vêtements à très bas prix (Zara, H&M et explosion du marché de l'occasion), (iii) l'amélioration constante des machines à laver pour particuliers et (iv) l'image vieillissante du pressing.

Partant de ce constat, les nouveaux dirigeants ont présenté un nouveau plan stratégique, court, moyen et long terme. Le plan de réorganisation du groupe 5àSec se fondait, principalement, sur trois piliers : (i) le « back-to-basics » sur son marché historique, avec une rationalisation des coûts et une amélioration du service client ; (ii) le lancement de nouvelles offres à travers la marque 5àSec Services ; et (iii) le lancement de nouvelles activités, telles qu'un service de nettoyage et recoloration de sneakers, ou des corners pressing dans des magasins alimentaires de proximité (en France et en Suisse).

Afin d'atteindre ces objectifs de réorganisation, le Groupe devait procéder à des investissements importants afin de rattraper les retards d'investissement du groupe.

Tous les accords de principe nécessaires pour assainir la situation financière du groupe avaient été conclus, et restaient simplement à formaliser, lorsqu'est survenue la crise de la Covid-19.

Impact de la crise sanitaire Covid -19

En raison de la crise sanitaire, tous les magasins en propre et franchisés ont dû fermer à partir du 16 mars 2020. La majorité des salariés français a été placée en chômage partiel à compter de cette date.

Il s'en est suivi un effondrement du chiffre d'affaires et une violente dégradation du résultat prévisionnel 2020, à tout le moins.

Dans ces conditions, la restructuration financière initialement envisagée est devenue caduque, avant même d'avoir été formalisée.

Si notre actionnaire et l'investisseur principaux croyaient tous les deux à la possibilité d'un redressement du groupe, la crise sanitaire a rendu, selon eux, un redressement in bonis impossible de par son coût. Le projet de réinvestissement a donc été adapté pour une mise en œuvre dans le cadre de procédures collectives, comprenant, dès lors, une renégociation des passifs d'exploitation.

Un accord est ainsi intervenu entre l'actionnaire et l'investisseur, dans le cadre duquel :

- L'actionnaire acceptait de céder sa participation à l'investisseur qui devenait donc le nouvel actionnaire de contrôle du groupe 5àSec ;
- Notre nouvel actionnaire accompagnait donc lui-même, en cette nouvelle qualité, les procédures collectives appelées à être ouvertes ;
- Notre nouvel actionnaire enfin, prévoyait un investissement pouvant atteindre 11 M€, pour accompagner un plan de redressement, sous réserve que ce plan puisse être élaboré et mis en œuvre à des conditions satisfaisantes.

C'est dans ce contexte que les sociétés suivantes du groupe 5àSec ont dû déclarer leur état de cessation des paiements :

- Financière Hygie
- 5àSec RIF ;
- 5àSec France ;
- SOYEZBCBG ;
- Newpresspro ;
- Confluence ;
- Press 38 ;
- Lyon Part Dieu Pressing.

Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé le 28 avril 2020 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Quant aux sociétés 5àSec Group et Teinturerie Letourneur, in bonis, elles ont sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

En outre, il convient de préciser qu'un sursis concordataire (procédure collective de droit suisse) a été ouvert au bénéfice de Baechler Teintureries, société détenue à 100% par 5àSec Group. Cette procédure a pour objet de placer l'entreprise sous la protection du Tribunal de commerce de Genève, et de geler l'intégralité des dettes contractées jusqu'au 28 mai 2020. L'objectif de la procédure est similaire à celui de la procédure française, à savoir proposer un plan de continuation de l'activité accompagné d'un plan d'apurement du passif.

Modalités du plan de continuation par redressement

Le Groupe prévoit d'atteindre en 2024 son chiffre d'affaires cible (environ 45 M€ sur le périmètre en procédure et près de 90 M€ consolidé) et son EBITDA cible (environ 3 M€ sur le périmètre en procédure et 7 à 8 M€ en consolidé). C'est donc sur cette base, et en tenant compte des conditions posées par l'actionnaire pour apporter les 11M€ nécessaires au financement du plan (périmètre France et Suisse), que la direction du Groupe a raisonné pour bâtir les propositions d'apurement du passif :

▪ Plan de redressement opérationnel

Chaque société du groupe 5àSec faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a présenté un plan de redressement ou de sauvegarde, lequel s'inscrira dans une logique et une cohérence globale au niveau du groupe.

En effet, face à un marché structurellement en baisse du fait de la conjoncture économique et des nouvelles habitudes de travail et de consommation (habillement casual, télétravail, etc.), impactant aussi bien les volumes que les marges, le groupe doit trouver de nouveaux relais de croissance, tout en améliorant son efficacité opérationnelle, ce qui nécessitera des investissements significatifs.

Pour ce faire, le groupe 5àSec a développé un plan industriel basé sur les 6 grands axes stratégiques suivants :

- Le modèle opérationnel doit être centralisé, industrialisé et mutualisé ;
- Le réseau de magasins doit être rationalisé, harmonisé et amélioré, notamment avec le concept de « love cost ». Ainsi, dans environ 120 magasins, le groupe va investir dans la formation des managers pour améliorer l'expérience client. De plus, la fermeture des magasins non rentables devra être envisagée ;

- L'offre de service doit se renouveler avec la mise en place de la marque 5àSec Services. Cette marque devrait proposer une offre de (i) livraison à domicile, (ii) d'enlèvement à domicile de textiles d'ameublement (nettoyage de tapis ou de canapés) et (iii) des boxes en entreprise ;
- Le métier doit être revalorisé (conditions de travail, plan de formation, etc.) ;
- Le modèle de Master franchisé doit être revu pour le tendre vers un modèle dit « capex light ». A ce titre, l'objectif est de réduire les coûts d'entrée pour les nouveaux franchisés en proposant l'utilisation de machines de lavages dont le coût d'acquisition est réduit ou la possibilité de bénéficier d'une solution de leasing avantageuse (négociée au niveau du groupe) ;
- La mise en place d'une plateforme omnicanale doit être accélérée.

L'atteinte de ces objectifs suppose la réalisation d'investissements importants :

- D'une part, le groupe doit faire face au remplacement de plusieurs de ses machines de nettoyage à sec (coût unitaire de 25 K€) et la remise à niveau du parc de magasins (rénovation et fermeture) ;
- Des investissements importants dans l'IT. En effet, aucune solution de logiciel métier clé en main n'existe, ce qui contraint la société à développer ses propres solutions.

▪ Réduction du passif

Enfin, le plan de redressement de 5àSec ne pourra être mené à bien qu'à la condition d'une réduction drastique du passif du Groupe, qui, à la date d'ouverture des procédures, était estimé à 157 M€ (dont 72 M€ de passif tiers), soit un niveau incompatible avec la rentabilité de l'activité pouvant être raisonnablement attendue. Pour restaurer une structure de bilan viable, il a donc été estimé que le niveau de passif consolidé sur le périmètre en procédure ne devrait pas excéder environ 20 M€. Le solde, par conséquent, doit être abandonné ou annulé.

▪ Plan d'apurement du passif au niveau consolidé

Sur la base de prévisions d'activité et de trésorerie, les propositions d'apurement du passif suivantes ont été élaborées par le management :

○ Créances super privilégiées

Les créances super privilégiées ont été payées à hauteur de 10% avant l'audience, le solde sera honoré sur 12 mois.

○ Dettes fournisseurs

Les projets de plan de redressement/sauvegarde prévoient d'apurer le passif fournisseur de chaque structure concernée de la façon suivante :

- Les créances inférieures ou égales à 500€ seront payées intégralement, conformément à la Loi, dans le mois du jugement arrêtant le plan.

- Les fournisseurs faisant partie du comité des principaux fournisseurs se sont vu proposer un règlement comptant de 15% de leurs créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, le solde étant abandonné.

- Les autres fournisseurs (hors comité) se sont vu proposer deux options :

-Option courte : paiement de 15% des créances admises, dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte ;

-Option longue : paiement de 100% du montant des créances admises, 5% à la date du premier au sixième anniversaire de l'adoption du plan et 70% à la date du septième anniversaire de l'adoption du plan.

Il convient de préciser ici que parallèlement à la circularisation des propositions d'apurement du passif, le nouvel actionnaire s'est rapproché d'un certain nombre de fournisseurs, jugés stratégiques, pour leur proposer de leur racheter leurs créances, à des conditions qu'ils négocieront de façon bilatérale. Conformément à la Loi, les créances ainsi rachetées et détenues par l'actionnaire, ont été traitées au sein du comité des établissements de crédit et assimilés.

o Dettes fiscales et sociales

La CCSF a été saisie d'une demande visant à régler 15% des créances rémissibles dans le mois du jugement arrêtant le plan, pour solde de tout compte et en cas de refus, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise (Option longue, telle qu'indiquée ci-dessus).

En ce qui concerne la dette de TVA, qui ne peut faire l'objet d'aucune remise, il a été proposé de l'apurer selon l'échéancier commun des créanciers hors comité n'acceptant pas de remise.

o Dettes envers les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés

Les créanciers membres du comité des établissements de crédit et assimilés se sont vu proposer le traitement suivant :

- Un paiement comptant de 5% des créances admises dans le mois du jugement arrêtant le plan, contre abandon du solde.

- S'agissant des créances portées par l'actionnaire et les autres membres du Groupe, il est prévu un traitement plus défavorable, consistant en un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.

Les prévisions de trésorerie, prenant en compte l'apurement du passif ci-dessus et les apports de new money, font état de soldes positifs dès 2021, ceux-ci atteignant 11,6 M€ en 2027.

■ Apport de new money

Pour mener à bien le plan de redressement, un besoin de new money a été estimé par cabinet d'expertise indépendant à hauteur de 10,9 M€ au niveau du groupe.

Le nouvel actionnaire s'est engagé à procéder à un apport de 11 M€ (en ce compris le rachat des créances des fournisseurs stratégiques), sous réserve de l'adoption du plan.

Cet apport doit être fait notamment par la souscription :

- d'une augmentation de capital de Financière Hygie ; et
- d'obligations convertibles en actions émises par Financière Hygie. Ces obligations convertibles auront une maturité de 7 ans à compter de leur souscription et porteront intérêt pouvant être capitalisés.

▪ Simplification juridique de l'organigramme

En vue de simplifier l'organigramme juridique du groupe, le groupe s'est engagé à procéder :

- dans un premier temps à l'absorption, par Newpresspro, par voie de fusion, des sociétés Part-Dieu Pressing, Confluence Pressing, Press 38 et Sainte Foy Pressing ;
- puis dans un second temps, à l'absorption, par 5àSec RIF, par voie de fusion, des sociétés Teintureries Letourneur, Soyez BCBG, GSBC et Newpresspro.

A l'exception de l'absorption de la société Part-dieu Pressing reportée en juin 2021, l'ensemble de ces opérations ont été réalisées le 31 décembre 2020.

La Société et ses filiales ont présenté le 23 novembre 2020 le plan de continuation tel que décrit ci-dessus au Tribunal de Commerce de Paris. Ce plan a été adopté pour l'ensemble des sociétés françaises le 15 décembre 2020.

A compter de cette date, les opérations de recapitalisation décidées en novembre 2020 ont été définitivement réalisées et les abandons de créances entre les sociétés intégrées du périmètre 5àsec ont été comptabilisés.

▪ Opérations de recapitalisation opérées en 2020

- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de Financière Hygie par incorporation des créances (Obligations BP, Dette Unirate en ce inclus les intérêts courus et capitalisés) par l'actionnaire pour un montant global de 61 921 k€, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la filiale 5asec Group par incorporation des créances par Financière Hygie pour un montant global de 48 361 k€, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues. A l'issue des opérations les capitaux propres de la Société sont à nouveau supérieurs à la moitié du capital social.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française 5àsec RIF par incorporation des créances par son associé unique 5asec Group pour un montant global de 14 389 k€, suivie d'une réduction de capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues.
- Le 23 décembre 2020, recapitalisation de la société française Press 38 par incorporation des créances par son associé unique Newpresspro pour un montant global de 684 k€.

A noter également la recapitalisation des filiales de la péninsule ibérique

- Le 28 décembre 2020, recapitalisation de 5asec España par incorporation des créances à l'égard de son associé unique 5asec Group pour un montant global de 1 501 k€, suivie d'une seconde incorporation de créance en mars 2021 de 200 k€, compensée par les pertes cumulées.
- Le 31 décembre 2020, recapitalisation de 5aseco Portugal par incorporation des créances à l'égard de son associé unique 5asec Group pour un montant global de 913 k€ compensée par les pertes cumulées.

A ces opérations de recapitalisation, doivent également signalées des opérations de financement consenties par l'actionnaire :

■ **Financement**

La société mère Financière Hygie a émis un emprunt obligataire convertible OCA1 auprès de l'actionnaire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant maximal : 5 300 000 euros
- Nombre d'OC émises : émission en une ou plusieurs tranches pour un nombre maximal de 5 300 000 obligations convertibles en action ordinaire d'un euro chacune
- Durée : 7 ans.
- Taux d'intérêt : 15%. Les intérêts seront capitalisés annuellement et les intérêts courus et capitalisés sont payables intégralement en cas de conversion ou de remboursement (anticipé ou non).

En date du 24 novembre 2020, Financière Hygie a procédé à l'émission d'une première tranche de 1 500 k€.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

▪ Activité

Sur le début de l'année 2021, l'activité reste toujours très perturbée, en particulier en France avec la fermeture des centres commerciaux >20 000m² à compter du 31 janvier et ceux >10 000m² à compter du 5 mars. Le mois de mai a amorcé une reprise timide mais progressive de l'activité partout en Europe avec l'assouplissement des règles de couvre-feu, la réouverture des centres commerciaux et de l'activité B2B (transport aérien, restauration...). Le télétravail devrait néanmoins perdurer dans la majorité des pays Corporate.

▪ Financement :

Afin de respecter ses engagements d'apport en New Money dans le cadre du plan de redressement/sauvegarde par continuation des filiales françaises, l'actionnaire a procédé à l'émission de nouvelles actions ordinaires et d'obligations convertibles.

Face à la 3^{ème} vague de COVID, l'actionnaire a porté l'enveloppe globale maximale de 11 M€ à 14 m€. Ainsi, le 06 janvier, 19 février, 25 mars et 26 avril 2021, la société mère Financière Hygie a émis au total :

- 4 650 203 actions ordinaires d'un montant nominal de 1 €
- 7 829 797 obligations convertibles en actions d'un montant nominal de 1 € dont les caractéristiques sont identiques à l'émission intervenue le 24 novembre 2020.

Les apports en New Money de l'actionnaire peuvent donc se résumer de la manière suivante :

Montant en euros	Montant total	Actions ordinaires	Obligations Convertibles OCA1	Obligations Convertibles OCA2
24-nov-20	1 500 000		1 500 000	
06-janv-21	3 600 000	2 040 000	1 560 000	
19-févr-21	4 000 000	1 827 864	2 172 136	
25-mars-21	2 400 000	390 339	67 864	1 941 797
26-avr-21	980 000	392 000		588 000
	12 480 000	4 650 203	5 300 000	2 529 797

▪ Exécution du plan de redressement par continuation des filiales françaises

Le 23 février 2021, date d'exécution du plan, les filiales françaises ont payé les dividendes des créanciers suivants :

- les créances inférieures ou égales à 500€ ont été payées intégralement.

- les créanciers ayant opté pour l'option courte (règlement de 15 % de leurs créances pour solde de tout compte) ont été payés à la même date (1 388 K€ versé).

D'un point comptable, le fait générateur de l'apurement de passif à l'égard des tiers est la date d'exécution du plan. En conséquence, au 31 décembre 2020, les dettes à l'égard des créanciers tiers figurent toujours au passif de la Société pour un montant global de 4 957 K€ (TTC).

Il convient de préciser qu'à la suite des règlements réalisés par les commissaires à l'exécution plan, il n'existe plus aucune créance à rembourser dans le cadre du plan.

A ces dettes s'ajoutent celles de 4 401 K€ en compte courant de notre actionnaire sur 5asec Group et 957 K€ TTC de dettes rachetées également par notre actionnaire auprès de fournisseurs jugés stratégiques pour les filiales françaises. L'abandon de la totalité des créances détenues par notre actionnaire sera également comptabilisé en février 2021.

A l'issue de ces opérations, le plan de sauvegarde de la Société est intégralement exécuté dans la mesure où l'ensemble de ses dispositions a été respecté et qu'il n'existe plus aucun passif à rembourser.

▪ Opérations de restructuration juridique :

L'absorption de la société Part Dieu par 5asec RIF, par voie de fusion, est intervenue le 22 juin 2021.

▪ Sortie du sursis concordataire de la filiale suisse Baechler Teintureries

La sortie du sursis concordataire est prévue pour la mi-juillet avec paiement immédiat d'un dividende de 2 042 K CHF auquel s'ajoute une réserve de 256 K CHF pour les éventuels créanciers retardataires.

▪ Acquisitions et cessions :

En date du 15 février 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec RIF a acquis l'intégralité des parts de la SAS Sopress auprès de la société Presspro. La société Sopress exploite deux pressings dans le centre de Lyon.

En date du 18 juin 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale 5àsec Latam, a cédé l'intégralité des parts détenues dans BRB Argentina SA et Dilexia SA. Avec cette cession, le Groupe n'a plus d'activité en propre en Argentine.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis et présentés conformément au Plan Comptable Général et aux Principes Comptables généralement admis.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : l'entreprise a retenu les durées réelles d'utilisation telles qu'elles sont prévues au niveau du groupe pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| ▪ Matériel et outillage | sans objet |
| ▪ Agencements, aménagements et installations | sans objet |
| ▪ Matériel de transport | sans objet |
| ▪ Matériel de bureau et informatique | de 3 à 5 ans |
| ▪ Mobilier | sans objet |

Les immobilisations incorporelles sont composées de frais de développement et de fonds commercial.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors que les projets remplissent l'ensemble des critères prévus à l'article 311-3.2 du PCG. Les montants immobilisés à ce jour correspondent à des développements sur notre logiciel de consolidation et reporting.

Le fonds commercial est constitué d'un mali de confusion suite à la dissolution de la société 5àsec BV et de la transmission de son patrimoine à 5àSec Group, pour 41 160 771 euros. Cette transmission est à l'origine de la société. Ce mali inclut également des frais de constitution pour 2 399 584 euros.

Les difficultés rencontrées par les filiales lors des exercices précédents avaient conduit à la comptabilisation d'une dépréciation de cet actif incorporel de 43 111 621 euros, complétée au cours de l'exercice précédent à hauteur de 1 828 988 euros.

II. IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ainsi que par les frais accessoires d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour le groupe, celle-ci tient compte de la quote-part de la situation nette détenue, de la valeur de marché et des perspectives de rentabilité.

La méthode la plus appropriée pour approcher la valeur d'utilité étant basée sur les flux de trésorerie futurs, ces derniers ont donc été estimés à partir du Business Plan 2020- 2029 établi par la direction du Groupe et validé par l'Actionnaire en juin 2020. Les valeurs terminales ont été estimées sur la base des flux de trésorerie normatifs projetés en fin de période, rapportée à un horizon de 5 ans.

Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la quote-part de l'actif net réévalué des filiales, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Au cours de l'exercice précédent, Sàsec Group a procédé à la dépréciation des comptes courants et des titres de ses filiales pour un montant global de (45 399 356 euros) constatée en résultat exceptionnel. Au 31 décembre 2020, la Société a procédé à un test de valeur sur la valorisation de ses participations. Compte tenu du soutien de l'actionnaire, de la sortie des filiales françaises des procédures collectives et des perspectives de rentabilité, la dépréciation a été ajustée (cf. Faits marquants de l'exercice et Evénements postérieurs à la clôture).

III. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette dépréciation est appréciée au cas par cas. Aucune méthode de dépréciation statistique n'est appliquée.

Compte tenu du plan d'apurement du passif, il est prévu, pour les créances portées par l'actionnaire ou les autres membres du Groupe, un abandon de créance ou une conversion intégrale en capital, suivie d'une réduction du capital, conduisant donc à une annulation des actions ainsi obtenues (cf. Faits marquants de l'exercice et Evénements postérieurs à la clôture).

Aussi, à la clôture de l'exercice précédent, les comptes courants portés par Sàsec Group à l'égard de ses filiales françaises et suisses ont été intégralement dépréciés pour un montant global de (20 130 152 €). Au cours de l'exercice, ces comptes courants ont été incorporés ou abandonnés dans le cadre de l'exécution du plan de continuation des filiales françaises et les dépréciations correspondantes ont été reprises.

IV. CHANGEMENT DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

V. PROVISIONS

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

Au cours de l'exercice précédent, la société a ainsi procédé à la comptabilisation de provisions pour situation nette négative de certaines de ses filiales pour un montant global de 1 879 129 euros, constaté en exceptionnel. En 2020, compte tenu des opérations de recapitalisation opérées dans le cadre de l'exécution du plan de continuation des filiales françaises, une partie de ces provisions a été reprise.

VI. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES ET JUGEMENTS DE LA DIRECTION

La Société procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

Une évolution divergente des estimations et hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Frais d'établissement et de développement	199 676		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 253 240		
TOTAL	45 452 916		
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	6 479		
<i>Immobilisations financières</i>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	64 364 837		16 802 810
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	64 364 837		16 802 810
TOTAL GENERAL	109 824 232		16 802 810

L'augmentation de la valeur brute des immobilisations financières est à rapprocher des opérations de recapitalisation des filiales de 5àsec Group (cf. Faits marquants de la période).

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des imm. en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des imm. en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			199 676	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			45 253 240	
TOTAL			45 452 916	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			6 479	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			6 479	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			81 167 647	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			81 167 647	
TOTAL GENERAL			126 627 042	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement	174 650			174 650
Autres postes d'immo. incorp.				
TOTAL	174 650			174 650
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencs. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	10 892			10 892
Emballages récup. et divers				
TOTAL	10 892			10 892
TOTAL GENERAL	185 542			185 542

Cadre B							
Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionne l	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionne l	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménagement. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILÉ		TOTAL GENERAL NON VENTILÉ			TOTAL GENERAL NON VENTILÉ		

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Reclassement	Montant à la fin de l'exercice
<i>Réglementées</i>	104 541	33 381			137 922
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL	104 541	33 381			137 922
<i>Risques et charges</i>	1 879 129	128 181	1 326 261		681 049
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	1 879 129	128 181	1 326 261		681 049

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Reclassement	Montant à la fin de l'exercice
<i>Dépréciations</i>	44 940 609				44 940 609
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	42 332 156	14 424 323	9 148 115	1 323 417	48 931 781
Autres provisions pour dépréciation	24 820 152	6 333	18 582 612	-1 323 417	4 920 456
TOTAL	112 092 917	14 430 656	27 730 727		98 792 846
TOTAL GENERAL	114 076 586	14 592 218	29 056 988		99 611 816
Dont dotations et reprises : - d'exploitation					
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles		14 592 218	29 056 988		
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	21 600	21 600	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	800	800	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 939	34 939	
Impôts sur les bénéfices	92 298	92 298	
Taxe sur la valeur ajoutée	62 236	62 236	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	17 114	17 114	
Groupe et associés (2)	4 947 453	4 947 453	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	29 395	29 395	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	5 205 835	5 205 835	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	À plus d'1 an	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	37 241	37 241		
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	118 648	118 648		
Personnel et comptes rattachés	18	18		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	83 182	83 182		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	5 092 114	5 092 114		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	247 854	247 854		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 579 057	5 579 057		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

A la suite de l'exécution du plan de sauvegarde par continuation en 2021, la société a apuré l'ensemble du passif dans le cadre des procédures collectives (cf Faits marquants de la période et événements postérieurs à l'exercice)

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 137	17 641
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	20 137	17 641

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
408100 Fournisseurs Factures non parvenues	20 137	17 641
TOTAL	20 137	17 641

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	6 689	1	6 689
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	6 689	2 529,04	16 916 759

Mouvements sur capitaux propres

	Exercice clos le 31 /12 /2019	Variation	Exercice clos le 31 /12 /2020
Capital Social	6 689	16 910 070	16 916 759
Prime d'émission, de fusion, d'apport	16 913 014	(16 910 070)	2 944
Réserve légale	625		625
Autres réserves	5 656 312	(2 487 166)	3 169 146
Report A nouveau	(2 487 166)	(762 779)	(3 249 945)
Perte de la période N-1	(51 611 238)	51 611 238	
Perte de la période			8 784 364
TOTAL	(31 521 764)	48 361 293	25 623 893

Etape n° 1 : AUGMENTATION DE CAPITAL DE 5ÀSEC GROUP PAR INCORPORATION DE LA PRIME D'ÉMISSION

- Le 28 septembre 2020, 5àsec Group a procédé à une augmentation de capital par voie d'incorporation de la prime d'émission d'un montant total de 16.910.070,08 €. Cette augmentation de capital 5àsec Group a été réalisée par voie d'augmentation de la valeur nominale des AO 5àsec Group existantes.
- Le capital de 5àsec Group a ainsi été porté de 6.689,11 € à 16.916.759,19 €.
- Il est précisé que, préalablement à cette réduction de capital, le report à nouveau négatif de 2018 (d'un montant de 2.487.166,00 €) a été imputé sur les réserves de la société.

Etape n° 2 : TRAITEMENT DES CRÉANCES DE FINANCIÈRE HYGIE SUR 5ÀSEC GROUP

Augmentation de capital de 5àsec Group par voie d'incorporation au capital des créances financières de Financière Hygie suivie d'une réduction de capital

- 5àsec Group a procédé à une augmentation de capital d'un montant total de 48.361.292,70 €.
- Cette augmentation de capital a été libérée par voie de compensation avec les créances "financières" de Financière Hygie. Cette augmentation de capital 5àsec Group a été réalisée par voie d'augmentation de la valeur nominale des AO 5àsec Group existantes. Le capital de 5àsec Group a été ainsi porté de 16.916.759,19 € à 65.278.051,89 €.
- Immédiatement après cette augmentation de capital, 5àsec Group a procédé à une réduction de capital motivée par des pertes, d'un montant de 48.361.292,70 €, par voie de réduction de la valeur nominale des AO 5àsec Group (ce montant représentant 100% du montant de la créance incorporée au capital).
- Le capital de 5àsec Group a été ainsi réduit de 65.278.051,89 € à 16.916.759,19 €.

Analyse du résultat exceptionnel

Le profit exceptionnel d'un montant net de 11 459 k€ se décompose essentiellement :

- D'abandons de créances consentis et obtenus pour un montant net de -2 743 k€
- De dotations et reprises de dépréciations exceptionnelles sur titres, comptes courants et risques filiales pour un montant net +14 498 k€,
- D'un appel en garantie pour une filiale dans le cadre de l'exécution de son plan de redressement : -248 k€.
- Des dotations pour amortissements dérogatoires des frais d'acquisition des titres : -33 k€,
-

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	(2 682 775)	
Résultat exceptionnel (et participation)	11 459 218	
Résultat comptable	8 784 364	

La charge d'intégration fiscale a été calculée au taux de droit commun, soit 28%. La ventilation de l'impôt sur les bénéfices tient compte des réintégrations et des déductions fiscales opérées dans le résultat fiscal.

Financière Hygie est la société mère du groupe fiscal (article 223 A du CGI) composé à l'ouverture de 19 sociétés, détenues directement ou indirectement. La Société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément, indépendamment du fait qu'elle soit membre d'un groupe fiscalement intégré.

Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Financière Hygie
SAS au capital de 17 710 747 euros
8 Rue du Sentier
75 002 Paris
RCS Paris 831 151 501

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice s'élèvent à 9 171 euros.

Tableau des filiales et participations

Société	Pays	Devise	Capital social	Réserves et report à nouveau (*)	Valeur brute des titres détenus	Dépréciation sur titres	Prêts et avances consentis	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
Sasec RIF	France	EUR	20 895 321	433 344	31 285 099	-19 837 147	0	15 837 519	-6 302 480
GSBC	France	EUR	10 000	-663 254	175 943	-175 943	93 729	499 962	589 620
Le Tourneur	France	EUR	903 474	5 262 541	7 853 343	0	0	6 959 533	-1 157 158
NEWPRESSPRO	France	EUR	1 406 001	-4 853 622	1 856 027	-992 264	0	242 514	4 298 122
SBCBG	France	EUR	5 555	-950 815	1 526 446	-1 504 768	0	207 945	672 070
Baechler Teinturiers	Suisse	CHF	500 000	-3 276 489	7 015 840	-5 756 744	4 099 238	17 677 139	-4 610 893
DCI	Suisse	CHF	200 000	4 263 282	9 055 144	-6 260 075	430 956	2 342 787	-6 562 159
Sasec Luxembourg	Luxembourg	EUR	630 720	8 107 307	3 728 138	-1 176 499	100 343	4 197 104	-655 293
Sasec Latam	France	EUR	302 548	-526 761	7 324 530	-7 224 530	229 901	0	-12 985
Sasec Espagne	Espagne	EUR	1 193 384	865 342	6 275 481	-4 285 081	0	3 219 165	-2 163 463
Sasec Portugal	Portugal	EUR	100 000	3 310 016	5 071 617	-1 718 730	0	2 759 263	-1 932 670

*en ce inclus les primes liées au capital

L'ensemble des filiales est détenu à plus de 50 %.

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours de la période.

Engagements donnés et reçus

Engagements reçus

- **Option d'achat**

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne, le Groupe dispose d'une option d'achat des parts de 5àsecParticipacoes de 5 ans à compter du 8 mai 2020. Cette option est assortie d'une garantie d'un an de salaire octroyée aux deux managers acquéreurs à compter de la levée de l'option avec une garantie d'actif et de passif limitée à 10 % du prix.

Engagements donnés

- **Garanties**

Dans le cadre de la cession de sa filiale brésilienne 5àsecParticipacoes, une garantie a été accordée aux managers acquéreurs en cas d'atteinte à leurs biens propres d'une durée 5 ans ou durée de prescription.

Engagements à l'égard des Banques prêteuses

Dans le cadre de la Convention de Crédits signée en date du 17 octobre 2017, le Groupe, via sa filiale 5àsec RIF, avait souscrit une ligne de Crédit Renouvelable (*Revolving Credit Facility*) destinée à financer ses besoins en fonds de roulement, d'un montant maximum de 5 000 K€. 5àsec Group était garant de sa filiale au titre de cette ligne.

Compte tenu des événements de l'exercice, cette garantie a été exercée partiellement dans le cadre de l'exécution du plan de redressement de la filiale 5àsec RIF.